

## Bulletin d'inscription aux Training Days 2018

Votre choix	Calendrier	Circuit	Horaires	Tarif
<input type="checkbox"/>	Dimanche 18 février	Issoire	9h-12h/14h-17h	130€
<input type="checkbox"/>	Samedi 10 mars	Issoire	9h-12h/14h-17h	130€
<input type="checkbox"/>	Samedi 14 avril	Issoire	9h-12h/14h-17h	160€
<input type="checkbox"/>	Samedi 21 avril	Charade	9h-12h/14h-17h	160€
<input type="checkbox"/>	Samedi 5 mai	Issoire	9h-12h/14h-17h	160€
<input type="checkbox"/>	Vendredi 18 mai	Charade	14h-18h	90€
<input type="checkbox"/>	Samedi 19 mai	Charade	9h-12h/14h-17h	160€
<input type="checkbox"/>	Samedi 23 juin	Charade	9h-12h/14h-17h	160€
<input type="checkbox"/>	Dimanche 24 juin	Issoire	9h-12h/14h-17h	160€
<input type="checkbox"/>	Vendredi 6 juillet	Charade	14h-18h	90€
<input type="checkbox"/>	Samedi 28 juillet	Issoire	9h-12h/14h-17h	160€
<input type="checkbox"/>	Vendredi 24 août	Charade	14h-18h	90€
<input type="checkbox"/>	Samedi 25 août	Charade	9h-12h/14h-17h	160€
<input type="checkbox"/>	Samedi 22 septembre	Issoire	9h-12h/14h-17h	160€
<input type="checkbox"/>	Samedi 29 septembre	Charade	9h-12h/14h-17h	160€
<input type="checkbox"/>	Samedi 6 octobre	Issoire	9h-12h/14h-17h	160€
<input type="checkbox"/>	Samedi 27 octobre	Charade	9h-12h/14h-17h	160€
<input type="checkbox"/>	Samedi 10 novembre	Issoire	9h-12h/14h-17h	130€
<input type="checkbox"/>	Dimanche 16 décembre	Issoire	9h-12h/14h-17h	130€

\* Afin de pouvoir débiter le roulage à 9h, il est demandé aux participants d'être présent à 8h à Issoire, et à 7h45 à Charade.

### INFORMATIONS À RENSEIGNER

**Informations sur le pilote :**

Nom..... Prénom.....

Tel portable ..... Email .....

Personne à contacter en cas d'urgence : ..... Tel : .....

**Informations sur les pilotes supplémentaires (option payante en supplément) :**

Pilote supplémentaire (20€) – Nom..... Prénom.....

Pilote supplémentaire (20€) – Nom..... Prénom.....

**Informations sur le véhicule :**

Marque..... Modèle.....

N° immatriculation ..... N° permis de conduire .....

### COACHING PERSONNALISÉ (Option payante en supplément)

- 30min (50€)     
  1h30 (150€)     
  Journée Compétition - coaching exclusif (390€)  
 1h (100€)     
  Journée - 2h30 de coaching (230€)

Merci de renvoyer ce formulaire et le règlement complétés et signés, ainsi que votre paiement par chèque à :

**NOMAD PILOTAGE**  
2 rue d'Orcines  
63100 Clermont-Ferrand

Signature

## Règlement des Training Days (journées de roulage)

### Article 1 : Participants

Les journées de roulage sont ouvertes à toute personne âgée de **18 ans minimum** possédant un **permis B** en cours de validité et assurée pour un roulage sur circuit. L'équipe de direction ou le moniteur breveté se réserve le droit de refuser l'accès à la piste à un participant si son comportement le justifie. Dans ce cas, aucun remboursement des prestations commandées ne sera effectué.

### Article 2 : Véhicules et normes de bruit

Sont acceptés tous les types et toutes les marques de voitures en bon état de fonctionnement.

**Circuit de Charade : 90 DB, tous les véhicules sont contrôlés en statique.**

**Circuit d'Issoire : 95 Db**

La méthode de contrôle utilisée est celle de la FFSA: régime moteur stabilisé à 75% du régime maxi, sonomètre placé à 0,5 m et à 45° de la sortie d'échappement. L'échappement et le système d'admission de série sont vivement conseillés. **Attention, les échappements Sport ne sont pas autorisés à Charade.**

Tout véhicule ne respectant pas ces règles ne sera pas admis sur le circuit. Si un véhicule dépasse les normes sonores imposées par le circuit, celui-ci sera donc arrêté et ne pourra pas continuer à rouler. Dans ce cas, l'accès piste pourra être remboursé (sauf si le dépassement des normes résulte d'une manipulation du véhicule pendant la journée) mais pas les éventuelles sessions de coaching réservées au préalable. En cas de doute, n'hésitez pas à venir tester votre véhicule au sonomètre lors d'une de nos journées de roulage.

### Article 3 : Accès au circuit

Seules les personnes et accompagnants **inscrits et ayant acquitté leur droit d'inscription** auront **accès à la piste** le jour du roulage.

### Article 4 : Sécurité des pilotes

Le conducteur s'engage à **respecter** scrupuleusement les **conseils de sécurité**, à porter en tout temps la **ceinture ou le harnais de sécurité** équipant le véhicule ainsi qu'un **casque** lorsque le véhicule roule. Il s'engage également à ne **pas faire monter de personnes mineures** en tant que **passager** ou un animal domestique.

Le conducteur devra vérifier qu'aucun objet non attaché ne soit dans son véhicule.

### Article 5 : Services de sécurité

La sécurité des pilotes sur la piste asphaltée est assurée par des commissaires de piste ou des caméras en fonction des circuits. En cas d'accident nécessitant l'intervention d'un véhicule de sécurité, le roulage sera suspendu jusqu'à que la piste soit dégagée. Un **service de secours** composé d'une **ambulance** et de **3 pompiers** assurera l'assistance médicale sur le circuit de Charade. Tout extincteur utilisé sur un véhicule sera facturé 115 € HT.

### Article 6 : Annulation

L'école de pilotage NOMAD (nom commercial de la SARL Driving Event) se réserve le droit d'annuler la prestation. Dans ce cas, la prestation pourra être reportée ou remboursée dans son intégralité.

Attention : Le client peut demander le report ou l'annulation de son Training Day jusqu'à 30 jours avant la date réservée. Au-delà de ce délai, aucun remboursement ne sera effectué et aucun report ne sera accepté, sauf cas de force majeure justifiable (Ex : présentation d'un certificat médical).

### Article 7 : Décharge de responsabilité

Le **conducteur** déclare **utiliser** volontairement **la piste du circuit sur lequel il est inscrit** dans l'état où elle se trouve, **sans esprit de compétition**, en vue du perfectionnement de sa conduite ou d'essais de son véhicule.

Le conducteur certifie que son véhicule est assuré pour un roulage sur circuit

**Le conducteur décharge la SARL DRIVING EVENT de toute responsabilité en cas d'accident corporel et/ou matériel survenu lors d'un Training Day, accidents provoqués envers lui-même ou envers des tiers.**

Le conducteur reconnaît avoir été informé que le sport automobile est un sport dangereux et qu'un manque de respect des règles de sécurité établies sur un circuit peut entraîner de graves conséquences jusqu'à la mort.

Il reconnaît par ailleurs avoir accepté les termes du règlement intérieur du circuit.

Je soussigné .....

Né(e) le ..... à .....

Déclare que mon véhicule est assuré pour un roulage sur circuit et avoir pris connaissance du règlement ci-dessus, et m'engage à m'y conformer scrupuleusement et sans réserve.

Le ..... / ..... / .....

Signature